

Le centre hospitalier ouvre la vaccination contre la variole du singe

Le Centre Hospitalier d'Arcachon, en lien avec le CHU de Bordeaux et l'ARS Nouvelle-Aquitaine, ouvre des lignes de vaccination contre la variole du singe au sein de l'hôpital, à compter du vendredi 12 août 2022.

Cette démarche a pour objectif de répondre à la demande croissante de vaccination de la population sur le territoire suites aux recommandations vaccinales.

En pratique :

- Où ? Dans le service de Médecine interne du Centre Hospitalier d'Arcachon.
- Quand ? Tous les vendredis après-midis (entre 10 et 20 créneaux).
- Comment prendre rendez-vous ? En téléphonant au 05 57 52 92 00.
- Quel vaccin ? IMVANEX.

Qu'est-ce que la variole du singe ?

La variole du singe (également appelée « infection à Monkeypox virus ») est une maladie infectieuse due à un orthopoxvirus. Il s'agit d'une maladie zoonotique, habituellement transmise à l'Homme dans les zones forestières d'Afrique du Centre et de l'Ouest par des rongeurs sauvages ou des primates, mais une transmission interhumaine est également possible, en particulier au sein du foyer familial ou en milieu de soin.

Qui est concerné par la maladie ?

Actuellement, l'épidémie touche essentiellement des hommes, en particulier des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, multipartenaires. Toutefois, le risque de contracter la variole du singe ne se limite pas aux hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes. Quiconque a un contact physique étroit avec une personne infectée risque de contracter la maladie. C'est davantage la proximité entre les personnes et le nombre de contacts étroits qui favorisent la transmission.